



Communiqué

19 novembre 2024

Nouvelle présidence pour le Parlement de l'Église réformée

Le Synode dispose depuis aujourd'hui d'une nouvelle présidence. Le Parlement des Églises réformées Berne-Jura-Soleure a élu à l'unanimité Elisabeth Ruch-Reck et Andreas Lanz à la présidence et vice-présidence du Synode. Le législatif de l'Église siège aujourd'hui et demain mercredi à l'Hôtel du gouvernement de Berne.

À l'issue de deux ans et conformément à la rotation établie, les membres du Synode ont élu au tout début de la session qui se déroulera sur deux jours, une nouvelle présidence du Parlement ecclésiastique. La vice-présidente sortante Elisabeth Ruch-Reck a été élue à l'unanimité à la présidence. Elisabeth Ruch-Reck qui a 69 ans, est membre de la Fraction libérale et habite à Ittigen. Elle a d'abord travaillé comme enseignante et a par la suite suivi plusieurs formations continues.

Elisabeth Ruch-Reck succède à Sophie Kauz. La pasteur de Zollikofen siègera désormais de nouveau en tant que députée au Parlement de l'Église.

Andreas Lanz a été élu, également à l'unanimité, à la vice-présidence. Âgé de 70 ans, cet ancien ingénieur mécanicien d'Oberwangen était politiquement actif au sein du PBD dans la commune de Köniz jusqu'en 2017.

Andreas Lanz est membre de la Fraction positive.

Elisabeth Ruch-Reck et Andreas Lanz sont élus pour une période de deux ans jusqu'au Synode d'hiver 2026.

Le Parlement de l'Église délibère sur des questions financières telles que le budget 2025 et sur divers projets ecclésiastiques. Il débat par ailleurs d'un plan de protection destiné à prévenir les abus de pouvoir.

Contact: Matthias Siegfried, responsable du service de la communication francophone, tél.: 031 340 24 11

Photos: